Virginie Furic et les Papilles des Hauts : de la fourche à la fourchette

Autrices • Sylvie Ahoussou (GDS 974)
• Agathe Deulvot (FRCA, RITA Animal)

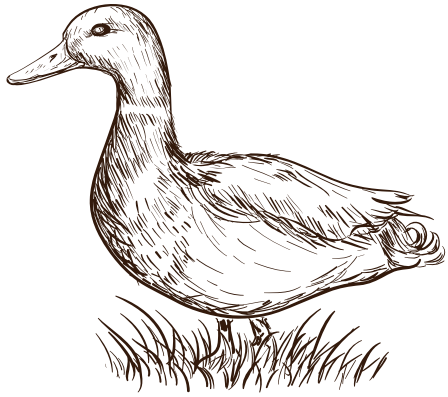

Bien-être animal (BEA)

Communément, le BEA se mesure en évaluant 5 critères appelés les 5 libertés : *• ne pas souffrir de faim et de soif • ne pas souffrir d'inconfort • ne pas souffrir de douleurs, de blessures et de maladies • pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce • ne pas éprouver de peur ni de détresse. Dans les territoires ultra-marins, des éleveurs ont choisi d'adapter leurs pratiques pour garantir ces libertés ; la plupart du temps avec des mesures simples, tirées de leur bon sens et de l'observation des animaux.*

RITA RÉUNION
Réseau d'innovation et de transfert agricole

Virginie Furic

- A été double active pendant plusieurs années et se consacre entièrement à son élevage de canards depuis le début de l'année 2022.
- Cette transition s'est effectuée grâce à la formation qu'elle a suivie au sein de l'APTF (Association des Producteurs et Transformateurs Fermiers) à Trois-Bassins de La Réunion.

Juillet 2022

Se former et bien s'entourer pour travailler dans de bonnes conditions

L'APTF est une association qui regroupe une vingtaine d'agriculteurs de tout âge. Elle met à disposition de ses adhérents du matériel en partage (une salle de tuerie, de découpe et de transformation) et organise des formations 2 fois par mois sur diverses thématiques telles que l'hygiène, le bien-être animal, les gestes des premiers secours, etc. C'est un véritable lieu de partage et d'échanges de pratiques qui permet à l'éleveuse de se sentir entourée et accompagnée.

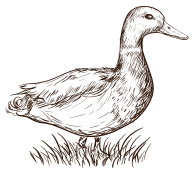

L'exploitation Papilles des Hauts en quelques mots

• L'exploitation est de type polyculture élevage. Elle se déploie autour du domicile familial sur une petite surface entièrement mise à profit pour :

- du maraîchage ;
- l'élevage de canards gras en plein air (3 bandes de 100 canards par an) qui possèdent un parcours arboré d'environ 1 000 à 1 500 m² ;
- l'alimentation complémentaire des canards (surface louée à un voisin pour la récolte d'herbe fraîche.)

• Tout ce qui est produit sur l'exploitation est utilisé ou réutilisé : les déjections des volailles sont mélangées à des copeaux de bois et servent d'engrais pour le maraîchage, la production des arbres fruitiers du parcours extérieur des canards est transformée en confitures et pâtes de fruits, les condiments sont utilisés dans la transformation des produits de l'élevage. L'ensemble des produits transformés est vendu dans un magasin de producteurs et au marché.

Comment Mme Furic a pris en compte le bien-être de ses animaux dans ces pratiques ?

LIBERTÉ 1. Avoir de l'alimentation et de l'eau de qualité en quantité suffisante

Les canards ont accès à de l'alimentation concentrée dont la quantité est adaptée à l'âge et au poids moyen de la bande. Dès 4 semaines, ils ont accès à une parcelle enherbée à l'extérieur. La consommation d'herbe par les canards est telle que l'éleveuse apporte également, 2 fois par jour, de l'herbe fraîche fauchée sur une parcelle voisine. L'accès à l'eau est assuré par des bacs disposés sur le parcours.

Accès journalier à de l'herbe fraîchement coupée

LIBERTÉ 2. Ne pas souffrir de douleur, être soigné en cas de maladies ou de blessures

Focus sur le gavage : après plusieurs essais, l'éleveuse a déterminé le type de gavage qui lui convenait. Tout d'abord, elle a décidé de ne démarrer le gavage qu'à 14 semaines au lieu de 12 comme cela se fait habituellement afin que les jabots des oiseaux soient mieux développés et plus élastiques, leur permettant de mieux supporter la manipulation. Ensuite, elle a réduit la durée du gavage de 14 à 10 jours. Cette durée lui permet d'obtenir des foies ayant un poids et une composition en graisse idéale pour la transformation du produit qu'elle réalise tout en évitant de laisser apparaître les signes de mal être chez les oiseaux tel que l'essoufflement. Le gavage d'une dizaine de canards occupe environ 1 h de travail matin et soir. Le choix de l'éleveuse est de travailler lentement pour que la manipulation des animaux soit la plus douce possible.

LIBERTÉS 3 ET 4. Pouvoir exprimer les comportements liés à l'espèce et disposer d'un logement confortable

A leur arrivée, les canetons sont maintenus à l'abri en bâtiment jusqu'à ce que leur plumage se développe et leur permette de supporter des températures plus basses. Le bâtiment est fréquemment nettoyé pour que les animaux y soient toujours au sec. A partir de 4 semaines, ils ont accès toute la journée à l'extérieur. Malgré le fort dénivelé, les canards parcourent en groupe les 1500 m² de la parcelle arborée. Pour l'éleveuse, le plein air permet l'expression des comportements naturels d'exploration et d'alimentation (recherche de vers de terre, d'insectes, pâturage), les comportements sociaux sans agressivité et contribue au maintien de la santé physique des animaux. D'après l'éleveuse, les problèmes sanitaires sont quasi-inexistants et les pertes d'animaux sont très rares.

Parcours arboré avec des arbres fruitiers et espèces endémiques

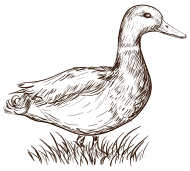

LIBERTÉ 5. Ne pas éprouver de peur ni de détresse

Zoom sur l'abattage : quand Virginie a commencé sa production elle réalisait l'abattage dans les locaux de l'APTF situés à plusieurs dizaines de kilomètres de l'élevage. Fin 2021, elle a concrétisé son projet d'avoir son propre atelier d'abattage et de transformation. Cet atelier se situe à 5 min de l'élevage ce qui a permis de réduire le temps de transport. Afin d'éviter tout stress, Virginie réalise la collecte des animaux très tôt le matin (4 h), s'éclaire à l'aide d'une lumière bleue apaisante pour les oiseaux et met même de la musique douce. Les canards sont transportés par 5 dans des grandes caisses de transport. En maîtrisant l'ambiance, l'éleveuse évite que les animaux se débattent. Tout se fait dans le calme pour les oiseaux comme pour elle ce qui est très important car les canards sont très sensibles à l'état de l'être humain qui les manipule.

Tuerie de l'élevage

Zone de transformation des produits issus de l'exploitation

Le mot de l'éleveuse : et pour vous qu'est-ce que ça veut dire le bien-être animal ?

« Pour moi le BEA se retrouve dans la qualité des produits. Un animal bien traité, bien alimenté, qui peut courir se développe mieux, il n'a pas de problème de santé et va apporter une viande de qualité. Les animaux quand ils sont bien traités, ils nous le rendent. »

CONTACTS
sylvie.ahoussou@gds974.re
agathe.deulvot-frca@orange.fr

Conception : Cirad, Martine Dupontel, août 2022 - © photos : Agathe Deulvot

Projet porté par le Cirad
frank.enjalric@cirad.fr, chef de projet, appui à la conception technique
https://coatis.rita-dom.fr